

AUTORITE DU BASSIN DE LA VOLTA

Direction Exécutive



VOLTA BASIN AUTHORITY

Executive Directorate



Bénin



Burkina Faso



Côte d'Ivoire



Ghana



Mali



Togo

Sommet International sur l'Eau et le climat: les grands fleuves se rencontrent

Session 2: gestion des ressources en eau et des écosystèmes aquatiques dans un contextes de changement climatique: exemple de bonne pratiques

Projet d'Amélioration de la Gouvernance de l'Eau dans le Bassin de la Volta (PAGEV)

Présentation

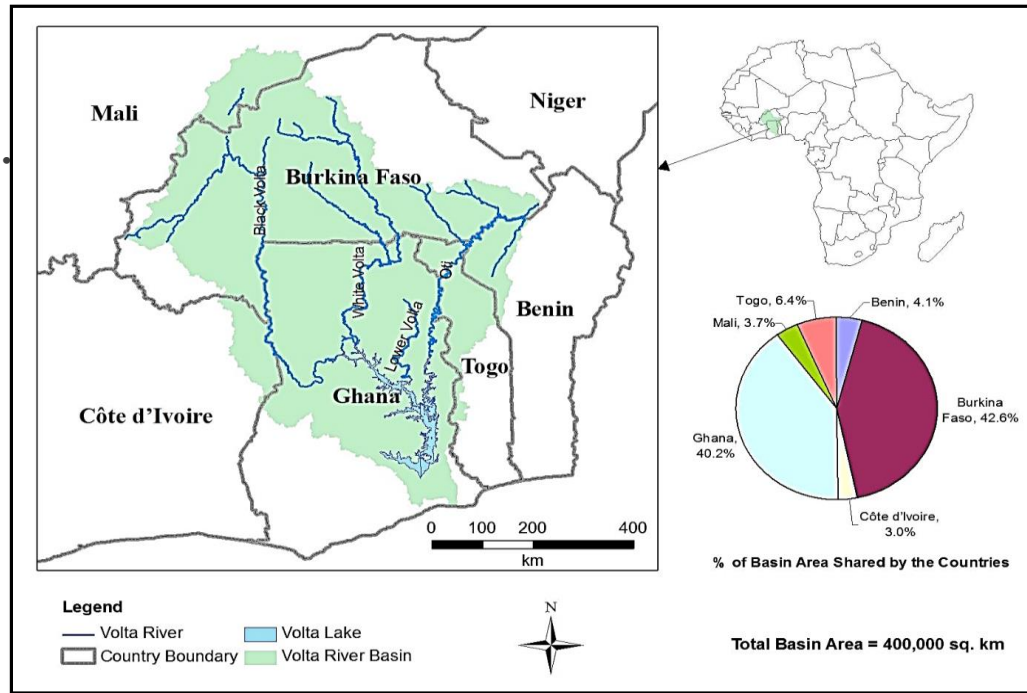
Dibi MILLOGO

fredmilfr@yahoo.fr

Directeur Exécutif Adjoint

de L'autorité du Bassin de la Volta

Le Bassin de la volta



UN FLEUVE: LA VOLTA long de 1 850 km

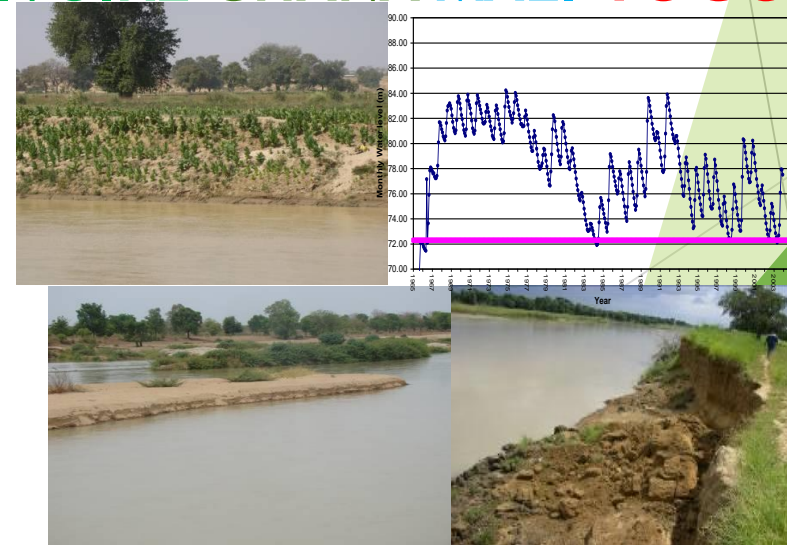
UN BASSIN: 400.000 km²
POPULATION: 20 millions
d'habitants,

SIX (6) PAYS: BENIN BURKINA CÔTE
D'IVOIRE GHANA MALI TOGO

Problématiques

forte pression anthropique (mauvaises pratiques: culturelles, comportementales, sociales...) **et climatique**

- dégradation accélérée des berges,
- Dégradation des écosystèmes (aquatiques)
- dégradation du lit et des eaux (quantité et qualité) des cours d'eau du bassin



Problématiques des ressources en eau = problème de gouvernance?

- ▶ PROJET DE L'AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE DE L'EAU DANS LE BASSIN DE LA VOLTA
- ▶ **Approche stratégique**
- ▶ le développement du partenariat multi-acteurs (une dimension essentielle de la GIRE) ;
- ▶ le renforcement de capacités des acteurs (organisation - formation - appui conseil - appui matériel et financier) ;
- ▶ l'amélioration des conditions d'existence des communautés bénéficiaires.

résultats



- ▶ reboisement de 56 km, soit l'équivalent de 81 ha de berges ;
- ▶ l'amélioration des conditions de vie des communautés à travers un revenu 375 et 630 mille F.cfa par producteur (maraichage, petit ruminants, forage...)
- ▶ des organes fonctionnels de gestion concertée des ressources en eau tels que le Comité Technique GIRE Ghana - Burkina (CTC-GIRE), le Comité Transfrontalier de Gestion des ressources en Eau dans le sous-bassin du Nakanbé (CTGEN), les Comités Pays.
- ▶ Des fora sous-régionaux d'échange et de partage de connaissance (Fora WEAP, Qualité de l'Eau, Eaux souterraines) et expressément placés sous l'égide de l'ABV dans le but de renforcer/faciliter son rôle de coordination.



Conclusion

- ▶ La création de réseau d'acteur structuré (bien organisé) est indispensable
- ▶ Nos interventions devront avoir au moins un double objectif: environnemental et réduction de pauvreté
- ▶ Nul n'est mobilisé en dehors de ses intérêts (tenir compte de l'intérêt des population y compris des Etats)



- ▶ Considérer l'intérêt général (différent de la somme des intérêts sectoriels)

